

Pour la suppression de l'élection présidentielle au suffrage universel

Comme d'autres camarades l'ont relevé et comme y incitaient les textes proposés pour être base commune (page 23, deux derniers paragraphes de la thèse 29, page 51 – début partie III), nous devons procéder à une analyse rigoureuse de nos démarches de rassemblement sur une longue durée prenant en compte la stratégie développée dès le début des années 60 et poursuivie depuis lors à l'identique, bien que sous des formules et variantes diverses.

Outre le défaut que nos alliances ont toujours consisté à s'inscrire prioritairement dans le cadre de conquêtes électorales en leur subordonnant les objectifs de conquêtes sociales, un des constats à ressortir de cette analyse devrait mettre en évidence le caractère profondément antidémocratique de l'élection présidentielle au suffrage universel, une échéance totalement antinomique à la démarche communiste, incompatible avec l'idée d'une émancipation des travailleurs qui doit être leur propre ouvrage. Une élection qui, au final, a grandement contribué à l'effacement de l'idée communiste et du PCF.

La démarche communiste ne peut en effet se réduire, même si elle ne l'exclut pas, à solliciter une délégation de pouvoir. A plus forte raison dans le cadre foncièrement antidémocratique et non réformable d'une élection présidentielle qui structure toute la vie politique, la gangrène et déstructure les valeurs de citoyenneté. Cette élection doit donc être abandonnée. Le juste diagnostic qu'avait porté K. Marx il y a plus de 150 ans, s'est avéré d'une grande clairvoyance : l'élection présidentielle au suffrage universel, pour le/la citoyen.ne, c'est et ce sera toujours le choix de la servitude volontaire.

Une élection antidémocratique ne peut que déboucher sur un pouvoir et une politique illégitimes

L'expérience historique « récente » a montré, depuis 1962, que l'option de remise en cause du système social capitaliste ne pouvait s'accommoder de cette élection, alors tirons-en les conclusions !

Voilà ce qu'écrivait MARX qui, dès le coup d'État de Louis Bonaparte, avait compris la fonction perverse de cette institution :

« La Constitution s'abolit elle-même en faisant élire le président au suffrage direct par tous les Français. Alors que les suffrages des Français se dispersent sur les 750 membres de l'Assemblée nationale, ils se concentrent ici, au contraire, sur un seul individu [...]. Il est, lui, l'élu de la nation. Vis-à-vis d'elle, il dispose d'une sorte de droit divin, il est par la grâce du peuple. » (« Le 18 brumaire de L.

Bonaparte »). Et on retrouve le même argument, dès 1848, chez le futur communard Félix Pyat » : « *La République, dont le président est affublé du titre de chef de l'État, n'est pas la République, c'est la royauté. Un président nommé par la majorité absolue des suffrages du peuple aura une force immense et presque irréversible. Une telle élection est un sacre bien autrement divin que l'huile de Reims et le sang de Saint-Louis. Ou monarchie ou Commune ! Si nous voulons la Commune, plus de présidence !* ».

Pour sortir de cette schizophrénie, de cet aveu d'impuissance consistant à noter les méfaits de cette élection tout en y participant, il est grand temps de se prononcer pour la fin de cette sinistre mascarade quand on voit à quels dérives anti-démocratiques, à quels diktats économiques le pouvoir du monarque présidentiel nous conduit, MACRON faisant pire que HOLLANDE lequel avait lui-même fait pire que SARKOZY, etc.

- 50 ans d'expérience de candidatures PCF, dans une diversité de rapports de forces et de contextes politiques (DUCLOS 1969, MARCHAIS 1981, LAJOINIE 1988, HUE 1995 - 2002, BUFFET 2007) nous ont donné suffisamment de recul pour décider de l'abandon de cette funeste et archaïque élection. De ce point de vue, les deux derniers paragraphes de la thèse 29 (page 23 du document) fournissent toujours pour moi le sens de ce qu'il faut réussir à construire : un « *changement de paradigme* » qui en matière de stratégie de rassemblement permette de "*ne pas refaire mieux ce qui a échoué mais de faire différemment*" sachant que « *l'élection présidentielle pose un problème spécifique lourd au PCF depuis 1965. Ce problème croît à mesure que la présidentialisation de la vie politique progresse. Il nous faut, à la fois, travailler à préparer dès maintenant les échéances de 2022 et mettre en échec les logiques de délégation de pouvoir à un homme providentiel qui vont à l'encontre de toute notre démarche politique* ». Ma proposition s'inscrit dans cette ambition.

On aura beau rebattre et redistribuer les cartes quand les règles du jeu sont truquées, l'échec est toujours au bout de la partie !

- L'Humanité du 27 Juin 2018 rendant compte d'une réunion de nos parlementaires, indiquait qu'une des propositions faites consistait à revendiquer « l'élection du président par le Parlement réuni en Congrès ». Il est nécessaire que cette proposition soit retenue par nos choix de congrès et soit prolongée par l'énoncé d'une ossature de nouvelle Constitution à mettre en débat comme base de rassemblement à gauche et plus largement (primauté du régime parlementaire, proportionnelle intégrale à toutes les élections, parité homme - femme, statut de l'élu pour que la responsabilité politique ne soit pas une profession, statut de l'électeur/trice pour un réel droit à l'information et aux débats public, etc. etc.

Bien entendu, ce combat indispensable mais non suffisant nécessite de prendre d'autres dispositions qui lui soient à la fois complémentaires et aillent bien au-delà pour dessiner une alternative :

- Parce qu'autant il faut nous efforcer de faire partager majoritairement cette option de suppression de l'élection présidentielle au suffrage universel, comme revendiquer immédiatement n'est pas obtenir immédiatement, il nous faut aussi être prêt à la boycotter si elle est maintenue et gagner le rétablissement de la tenue préalable de l'élection législative.
- Parce que des dimensions refondatrices de la citoyenneté et de la démocratie, politique et sociale, notamment en ce qui concerne la conception de nos rapports avec le syndicalisme, l'entreprise et les lieux de travail, doivent être ré-explorées afin d'élaborer de réelles propositions nouvelles d'interventions communistes. Ce que ne font pas, - malgré les réaffirmations, bienvenues, de principe – ni la thèse 40, ni le point 5.7 du Manifeste. Ce qui mériterait donc une autre contribution pour le développer.

La période historique actuelle nous invite à faire preuve d'audace ! Prenant en compte des expériences diverses sur le demi-siècle écoulé, elle est au changement de paradigme : c'est vrai pour la production énergétique, vrai pour sortir du modèle chimique de la production agricole, vrai encore pour le désarmement nucléaire, alors cela doit l'être aussi pour une transition institutionnelle !

Denis RENARD – Section du Minervois – FD PCF AUDE